



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 avril 2023

### DÉLIBÉRATION N°2023-019

OBJET : Subventions aux associations 2023 - FNACA

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 14  
Pouvoir(s) : 6  
Absent(s) : 9

Le trois avril deux mille vingt-trois, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Christiane LEPEIRE, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Gérard PORA, Claire DEZOUTTER, Frédéric GRACIA, Richard FAURE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

**Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :**

Michel DUCROUX À Chrystelle EDOUARD, Christiane GALLON À Martine MORETTI, Isabelle CAMBIER À Claire DEZOUTTER, Philippe THOMAS À Christiane LEPEIRE, Nicolas PERROUD À Yannick BARBOTTE, Aurélien HELLE À Richard FAURE

**Le ou les membres absent(s) :**

Michel DUCROUX, Christiane GALLON, Isabelle CAMBIER, Nathalie PREUD'HOMME, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Aurélie HENAULT.

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GUYOT

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'attribuer à l'association de la FNACA une subvention de 350 € afin de participer au financement de ses actions 2023.

Les crédits correspondants seront inscrits au chapitre 65 du budget général.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christiane LEPEIRE  
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche



Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le 11/04/2023

ID : 089-218903466-20230403-2023\_019-DE

S<sup>2</sup>LO